

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**20^e Colloque international de Bibliologie,
science de la communication écrite**

Brazzaville (17-21 décembre 2007)

*La Gestion scientifique de l'information écrite
par les Bibliothèques francophones africaines*

**LA CRISE DE LA FILIÈRE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
ET LES PROBLÈMES DE GESTION DE L'INFORMATION
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (IST) DANS LES BIBLIOTHÈQUES EN
R.D.C.**

Par

Kibanda MATUNGILA

Ce stage de l'AIB a placé au centre de ses préoccupations deux principaux problèmes :

- la paupérisation intellectuelle des sociétés du Sud – en fracture numérique avec celles du Nord – en matière de réception de l'information écrite (imprimée et électronique) ;
- et la nécessité pour les sociétés d'Afrique francophone confrontées aux défis de la mondialisation/globalisation de développer la communication écrite, ainsi que la culture scientifique et technique, dont elle constitue le principal vecteur (support – véhicule).

En outre, le stage a l'ambition d'établir un premier bilan de la situation de la réception (lecture) de l'information écrite imprimée et électronique en Afrique noire sub-saharienne francophone, spécialement en Afrique centrale.

Notre communication se focalise très humblement sur les problèmes de communication de l'information scientifique et technique dans la société congolaise (R.D.C.).

Dès nos premières investigations, nous nous sommes rendu compte que, pour établir un bilan de la situation de la réception de l'information scientifique et technique en R.D.C., il faudra organiser une enquête nationale sur le système de production et le marché de l'IST dans le pays, dans le genre d'enquête que la Banque mondiale a organisé sur le profil de la pauvreté, ou l'enquête de l'UNICEF sur la situation des enfants et des femmes (MICS 2 – 2001) ou encore l'enquête démographique et de santé (2007) réalisée à la demande du Fonds des Nations Unies pour la population. En attendant ce gros chantier et conformément au schéma méthodologique de la Sociologie bibliologique, il faut envisager les problèmes de communication de l'IST en relation avec la filière de la recherche scientifique et technologique, qui est la matrice sociale et institutionnelle de sa production.

En effet, Manuana (2005) a montré le rapport très étroit entre l'organisation du système colonial belge (exploration, implantation de l'administration, des écoles, de l'industrie, développement du commerce au Congo belge...) et l'explosion de l'édition en général et des revues et ouvrages scientifiques et techniques en particulier.

C'est en partant de cette observation que nous avons estimé qu'il devrait exister une corrélation entre la crise qui affecte la société congolaise et les services publics, dont la recherche et le système de communication de l'IST. Mais pour cerner la nature de cet impact et envisager des pistes de solution, il faut clarifier d'abord les concepts d'information scientifique et technique et la notion de filière de la recherche.

Précisions terminologiques autour de l'IST et de la filière de la recherche de l'information scientifique et technique (IST)

Dans l'Encyclopédie de la bibliologie, Madjid Dahmane (1993 : 338) définit de la façon suivante ce concept : « L'usage du concept d'Information scientifique et technique (IST) remonte probablement à 1952, date à laquelle fut créé le Centre national de documentation soviétique VINITI (Vsesonjuznyj) Institut Naučnoj i Techničeskoj Informacii). À partir de là, son usage s'étend pour qualifier des institutions et des politiques nationales ».

Des définitions que donnent différents auteurs de ce concept se dégagent une conceptualisation insuffisante de son essence. Deux perspectives permettent d'approcher la logique des discours sur l'IST. L'une se fonde sur sa structure syntaxique en tant que substantif qualifié par un adjectif. Dans ce cas, l'information a le sens de connaissance référant à tous les éléments cristallisant le contenu dénotatif/connotatif relatif à la science, la technique et la technologie. Le contenu référencé n'est donc pas directement lié à la structure classique des disciplines, bien que le connu des sciences exactes, naturelles et technologiques soit privilégié. Ainsi conçue, l'IST est l'objet de deux systèmes techno-sociaux. Un système dit primaire comprend l'édition scientifique et

l'édition littéraire grise. Celui-ci s'étend de l'auteur émetteur au libraire et/ou diffuseur spécialisé. Quant à l'autre système dit secondaire, il est destiné à collecter, traiter et fournir à l'utilisateur l'information qu'il recherche dans les documents primaires.

La seconde perspective relative aux discours sur l'IST est plus originale que la première. Car elle prend l'expression comme un mot composé constituant une néologie. Dans ce cas, le soubassement connotatif est prépondérant. On peut en saisir certains sens :

- l'IST fait référence à l'information dont le système de communication est spécifique à l'égard du public récepteur (d'où le synonyme d'information spécialisée)
- l'IST fait référence à l'information nécessaire à l'activité de secteurs socio-économiques stratégiques, d'où le synonyme d'information utile. Mais aussi la tendance à ajouter l'adjectif « économique » au concept, formant ainsi le sigle ISTE.
- l'IST désigne l'information traitée par un nouveau corps de professionnels de la documentation, utilisant pour ce faire des moyens informatiques.

Cette multiplicité de sens montre l'équivocité sémantique de l'IST. La consécration d'un sens unique n'est pas réalisée encore car les processus de sa solidification ne sont pas mûrs. C'est ce qui explique pourquoi l'IST n'est utilisée qu'une seule fois comme entrée principale dans une encyclopédie. Mais ce qui est établi, c'est la co-occurrence de ce concept avec celui de documentation. Dans ce sens, l'IST ne désigne pas seulement un produit informationnel, mais aussi une activité propre au système secondaire ou de documentation. C'est ce sens qui prévaut d'ailleurs dans la dénomination d'organismes tel que le VINITI. L'IST désigne donc toute la technologie d'accès à l'information par l'utilisateur, technologie où l'informatique est prépondérante.

C'est cette perspective qui détermine les travaux actuels, qui se focalisent sur l'étude de l'utilisateur et de ses pratiques informatives ainsi que sur les techniques de traitement, de stockage et de restitution de l'information par les systèmes informatiques. Ces thématiques sont l'objet de la science de l'information qui met à contribution les résultats et les méthodes de disciplines diverses : mathématique, statistique, informatique, linguistique, gestion...

En dépit des progrès de cette science amenant son institutionnalisation, elle demeure au stade inductif et expérimental, bien que des tentatives de théorisation existent.

De nos jours encore, la plus grande partie de l'IST est communiquée par des supports écrits : c'est à ce titre qu'elle est objet d'intérêt pour la bibliologie.

Schématiquement, retenons de cette définition de M. Dahmane selon laquelle l'IST peut être envisagée au niveau institutionnel ou au niveau de politique de communication scientifique et technique.

- l'IST peut se comprendre aussi comme le synonyme de connaissance scientifique, technique et technologique ;
- l'IST désigne aussi toute l'activité bibliographique liée aux disciplines scientifiques et techniques
- l'IST, et surtout l'ISTE, se focalise sur l'information utile pour les activités socio-économiques.

Enfin, l'IST désigne l'information traitée par la technologie informatique et les connaissances associées à cette activité. Notons que l'information scientifique et technique ainsi définie est indissociable de la culture technoscientifique et du processus historique de son émergence en tant que culture dominante de la société industrielle. Sur le plan épistémologique, l'IST est le produit de la méthode expérimentale qui consiste à soumettre tout objet d'étude à des procédures et démarches systématiques. G. Bachelard, M. Foucault et J. Habennas ont rappelé les conditions de

formation de cet esprit scientifique fondé sur la rationalité logico-empirique. Comme nous avons eu à le résumer dans un colloque (Kibanda, 1994 : 399), on peut retenir à ce sujet :

Comme système épistémologique, la rationalité scientifique est définie par :

- l'attitude philosophique devant le réel. Cette attitude philosophique qualifiée d'esprit objectif, scientifique, positif consiste justement à postuler l'existence, dans l'univers, d'un ordre rationnel et objectif, et de la possibilité pour l'esprit humain de l'appréhender ;
- l'activité scientifique, dans cette optique, se donne comme une recherche en vue de la découverte et de la reconstruction intellectuelle de cette architecture, de la logique profonde sous-jacente aux phénomènes naturels ;
- l'institution de la méthode, c'est-à-dire des principes et des démarches en vue de la connaissance de la logique du réel en une dimension du système de connaissance ;
- l'identification de l'histoire de la constitution du savoir scientifique en une sorte de conscience historique, de mémoire scientifique, en archéologie, ou en architectonique de la connaissance.

Dans ce processus, la rationalité technicienne marque une étape originale, non seulement à cause de l'utilisation des instruments dans l'approche du réel, mais surtout avec le développement des schémas de connaissance caractérisés par l'instrumentalisation du processus même de la connaissance. Les différentes dénominations de cette voie d'approche du réel (méthode expérimentale, logico-empirique, logicomathématique...) rendent compte de l'importance de ces paradigmes dans ce système épistémologique. L'extension de ce modèle scientifique aux sciences dites « de la société et de l'homme » marque une autre évolution majeure dans ce processus.

Avant de clore ce point, il est important de signaler que l'information scientifique et technique comme pratique et système de connaissance constitue un des héritages de ce que nous pouvons appeler, faute de mieux, l'esprit d'Encyclopédie du siècle des Lumières. Concrètement, il s'agit de cette exigence qui consiste, dans la démarche scientifique, à faire le point de l'acquis ou de l'état de nos connaissances avant d'entreprendre n'importe quelle activité de recherche nouvelle. Enfin, l'information scientifique et technique résulte aussi de l'exigence du système industriel de standardisation et de normalisation de modèle destiné à être reproduit sur une large échelle pour les besoins de formation ou d'échange, ou, en d'autres termes, pour les besoins de communication et de marchandisation. De bout en bout, la communication à la base de l'élaboration de l'IST et de sa diffusion s'inscrit donc dans le processus. D'une certaine façon, si l'on envisage l'organisation actuelle de la recherche scientifique et technologique comme une industrie du savoir qui assure le fonctionnement et la reproduction de la culture et la société technoscientifique, l'information scientifique et technique peut être considérée à la fois comme un intrant et un produit de cette industrie. C'est ainsi que dès que vous cliquez IST sur Yahoo ou Google, le moteur de recherche fait défiler toutes les grandes institutions de recherche françaises comme le CNRS, l'INSERM ou le CIRAD. Le schéma de J. Meyriat (Estivals 1993 : ...) visualise les liens entre l'IST et les différentes disciplines scientifiques modernes. Il rend compte d'une certaine façon des observations formulées ci-dessus sur le processus épistémologique et historique d'élaboration de la connaissance, ainsi que de la documentation spécialisée.

La bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication

Nous avons noté qu'en France, les principales institutions productrices de l'IST relèvent du Centre National de Recherche Scientifique et d'autres organismes officiels comme l'INSERM et le CIRAD qui prennent en charge la politique scientifique publique française. Il serait intéressant

à ce niveau de clarifier ce que nous entendons par « filière » de recherche publique. Le Petit Robert (1955) définit la filière comme :

- une succession d'états à traverser, de degrés à franchir, de formalités à accomplir avant de parvenir à un résultat. (...)
- en économie : ensemble des activités productrices qui, de l'amont à l'aval, alimentent un marché final déterminé (intégration).

De la première définition, nous pouvons retenir l'idée de processus évolutif orienté vers une finalité comportant plusieurs étapes articulées les unes aux autres.

Quant à la définition économique de la filière, elle met en exergue les aspects de système d'éléments intégrés et orientés vers une finalité. Nous pouvons donc retenir de la filière les concepts de processus ou de chaîne de production d'un bien ou d'un service déterminé.

Ainsi, la filière de la recherche publique peut se comprendre comme la chaîne de production de l'IST qui va de la collecte des données à une publication scientifique, en passant par le traitement des données, l'interprétation ainsi que la validation des résultats. Selon la discipline, le cadre institutionnel, le niveau de développement industriel et les régimes politiques (libéral ou socialiste), les filières de recherche peuvent comporter des niveaux de complexité très diversifiés. Mais les schémas de base restent les mêmes sur le plan scientifique et technique. Une recherche sur les épidémies, sur la chimie du sol ou sur les chaînes trophiques, p.e., ne peut pas se passer de laboratoire.

L'analyse des élections exige des données statistiques sur les électeurs, leurs activités, leurs milieux de vie, l'organisation des partis politiques, les pratiques religieuses, parfois des éléments ethniques, les corporations professionnelles, la loi électorale, etc. Pour nous faire une idée sur les problèmes de communication de l'IST consécutifs à la crise de la filière de la recherche publique en RDC, il faut d'abord jeter un coup d'œil sur l'organisation institutionnelle des activités de recherche.

Cadre institutionnel de la recherche scientifique et technologique publique en République Démocratique du Congo

La création de l'État Indépendant du Congo en 1885 par le roi des Belges Léopold II, avec l'aval des puissances européennes de l'époque, a été précédée par plusieurs missions scientifiques depuis 1876.

Dès 1889, le roi Léopold II construisit le Musée de Tervuren pour conserver les archives des explorations et des échantillons de roches ainsi que d'autres curiosités exotiques ramenées du Congo. La recherche scientifique a donc accompagné ce processus. Tous les secteurs de la vie de la colonie feront l'objet d'études et d'observations systématiques. À cet effet, la métropole va organiser, à l'instar du Musée Royal du Congo belge, plusieurs centres de recherche universitaires avec des stations en colonie.

Pour illustration, signalons que l'Institut Léopold sur les maladies tropicales d'Anvers, les facultés d'agronomie de Gembloux, Gand, Liège et Mons, ainsi que le centre de recherches géologiques et minières de Tervuren, qui a contribué à l'effort de guerre des alliés (IIème Guerre Mondiale), avaient un rayonnement mondial. L'Institut d'Études agronomiques du Congo (INEAC), avec son herbarium unique au monde à Yangambi (Province Orientale), recevait les chercheurs du monde entier.

Toutes ces recherches, comme nous l'avons noté plus haut, ont donné lieu à une production éditoriale colossale étudiée par Manuana dans sa thèse. Il faut ajouter à ce niveau que A.-B. ERGO (Manuana : 574-596), qui a recensé des publications périodiques de cette époque, a établi

une liste de 1029 titres, dont les trois quarts relèvent de l'information scientifique et technique. L'autre quart peut être considéré comme des données brutes pouvant servir à l'élaboration de l'IST. En 1960, le Congo indépendant va hériter de ces institutions de recherche et des organes de diffusion situés dans l'ex-colonie sans pour autant disposer des ressources humaines compétentes pour gérer ces institutions et leurs organes de publication. Les troubles politiques qui ont accompagné l'indépendance congolaise (la crise congolaise) de 1960 à 1965 (invasion de l'ex-métropole et des mercenaires, sécessions, rébellions) ont détruit une partie des infrastructures de recherche du Congo belge. En 1965, quand Mobutu prend le pouvoir, l'essentiel des infrastructures de recherche reste encore en place. Après avoir pacifié le pays, il va créer en 1967 l'Office National de la Recherche Scientifique, en s'inspirant du modèle du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) français. L'ONRD a bénéficié de fonds énormes d'après tous les observateurs de l'époque (Verhaegen, 1971).

La recherche scientifique et technologique est relancée avec quelques Congolais nouvellement formés, grâce à la présence de quelques chercheurs belges qui sont revenus et d'autres partenaires avec qui l'ONRD a signé des accords de coopération scientifique (Japon, Etats-Unis, France, Allemagne...).

En 1983, par son Ordonnance-loi n°82-040 du 5 novembre 1982 portant sur l'organisation de la recherche scientifique et technologique, Mobutu va restructurer tout le secteur de la recherche en le plaçant sous la tutelle du nouveau Ministère de la recherche scientifique et technologique. En fonction de la répartition des ministères selon le critère géopolitique (équilibre régional), des exigences des partenaires multilatéraux (Banque mondiale, FMI, CEE...), tantôt ce ministère va fusionner avec le ministère de l'Enseignement supérieur, tantôt il va retrouver son autonomie.

Voici l'essentiel de cette ordonnance qui régit jusqu'à présent le secteur de la recherche.

Titre I : Des dispositions générales

Article 1 : La présente Ordonnance-loi porte dispositions générales régissant l'organisation et le fonctionnement de la recherche scientifique et technologique au Zaïre.

Article 2 : La recherche scientifique et technologique a principalement pour objet de :

- 1° Réunir sous une seule autorité, celle du Département de la Recherche Scientifique, divers Centres et Instituts de Recherche existants ou à créer dans le Pays sous l'égide de l'État.
- 2° Confier à cette seule autorité :
 - le soin d'élaborer un budget unique de la Recherche dans tous les domaines.
 - le soin de rassembler et répartir aux Centres de Recherche, aux Instituts de Recherche, à des chercheurs individuels, les moyens matériels et financiers provenant de diverses sources, à savoir publiques ou privées, gouvernementales ou non gouvernementales ainsi que certains dons ou libéralités.
 - le soin d'organiser périodiquement une large concertation au sein de la communauté scientifique en vue de concourir à l'élaboration des programmes de recherche en rapport avec les besoins du développement économique, social et culturel du pays.
 - le soin de procéder aux nominations et promotions dans le secteur de la Recherche Scientifique ;
- 3° Promouvoir le progrès et l'application de la science et de la technologie dans le pays en fonction des besoins du développement de l'ensemble du territoire national ;
- 4° Harmoniser et coordonner notamment au moyen des plans, programmes et budgets, toutes les activités scientifiques et technologiques nationales à effectuer ;
- 5° Arrêter les mesures propres à faciliter la formation, le recrutement et l'emploi du personnel scientifique et technique ;
- 6° Renforcer la participation zaïroise aux entreprises de coopération scientifique et technologique internationale, notamment, par l'échange des cadres compétents.

Titre II : Des structures administratives de la recherche

Article 3 : Les organes du pouvoir en matière de la recherche scientifique et technologique sont :

- 1° Le Département de Recherche Scientifique
- 2° Le Conseil Scientifique National

3° Les Centres et Instituts de Recherche Scientifique.

Voici les principaux centres et instituts de recherche scientifique et technologique publics non facultaires ou interfacultaires recensés en R.D.C. en 2007.

- Bureau d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme « BEAU »
- Centre de Recherche en Sciences Appliquées et Technologique « CRSAT », Kinshasa
- Institut Géographique du Congo « IGC » KINSHASA
- Centre de Recherches Géologiques et Minières « CRGM », Kinshasa
- Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques « INERA », Kinshasa
- Commissariat Général à l'Énergie Atomique « CGEA » Kinshasa
- Institut de Recherche en Sciences de la Santé « IRSS », Kinshasa
- Centre de Recherche pour l'Enseignement de la Mathématique « CREM », Kinshasa
- Centre de Recherche en Sciences Humaines « CRESH », Kinshasa
- Institut Africain d'Études Prospectives « INADEP », Kinshasa
- Centre de Recherche en Sciences Sociales « CRSS » BANDUNDU
- Centre de Recherche sur les Maladies Nutritionnelles « CRMN » GEMENA
- Centre de Recherche en Écologie et Foresterie « CREF », Mbandaka
- Centre de Recherche Agro-Alimentaire « CRAA/Lubumbashi » Lubumbashi
- Centre de Recherche en Hydrobiologie « CRH/UVIRA » - UVIRA
- Centre de Recherche en Sciences Naturelles « CRSN » LWIRO, Bukavu
- Centre de Recherche en Langues et Cultures Africaines « CRLCA » Kisangani
- Centre de Recherche Multidisciplinaire pour le Développement « CRMD », Bunia
- Centre de Recherche en Géophysique « CRG », Kinshasa
- Institut National de Recherche Médicale « INRB », Kinshasa
- Centre de Technologie Appropriée de Mikondo « CTAM », Kinshasa
- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature « ICCN », Kinshasa
- Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestier « SPIAF », Kinshasa
- L'homme et Biosphère (MAB), Kinshasa
- Centre de Technologie des Bois « CATEB », Kinshasa
- Centre de Recherche sur le Maïs « CRM », Lubumbashi
- Centre Linguistique Théorique et Appliquée « CELTA », Kinshasa
- Institut National de la Statistique « INS », Kinshasa
- Laboratoire des Travaux Publics, Kinshasa
- Centre de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale « CERDAC », Kinshasa
- Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Éducation « CRIDE », Kisangani

Remarque :

Même si la plupart des centres et instituts de recherche sont installés à Kinshasa, du moins leur direction générale, certaines institutions disposent de stations à l'intérieur du pays. L'Institut des Jardins zoologiques et botaniques du Congo (ICCN) a ses principales stations dans les parcs nationaux disséminés à travers le territoire national, comme le montre la carte en annexe. De même, l'Institut National d'Études et des Recherches Agronomiques (INERA) dispose de stations presque dans chacune des 10 provinces. L'Institut géographique du Congo se retrouve dans la même situation. Cette réalité impose certaines dispositions sur le plan de la communication.

Problèmes institutionnels de la recherche publique en R.D. du Congo

La marginalisation de la recherche scientifique et technologique en R.D. du Congo est une évidence qui apparaît non seulement dans la programmation (budgétaire) des priorités nationales mais aussi dans le financement des actions dont dépend la planification du développement du pays.

Ambiguïté du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP) sur le rôle de la science et de la technologie dans la mise en œuvre de la vision 26/25.

La vision du développement à long terme (Vision 26/25) qui sert de soubassement au DSCRCP est formulé dans les termes suivants (2006, p.11) :

« La vision du développement à long terme (Vision 26/25) a émergé du processus participatif comme le seul rempart autour duquel devrait s'appuyer la stratégie du DSCRCP. »

Elle vise la construction d'une Société d'Espoir, fondée sur : (i) l'unité nationale et l'intégrité du territoire ; (ii) la sécurité, la justice, l'égalité et l'État de droit ; (iii) le travail, la richesse, la prospérité et le développement durable et (iv) la paix et la solidarité nationale. Sur la base de ces valeurs fondamentales, la société congolaise cheminera, à l'horizon 2030, vers des taux de croissance à deux chiffres accompagnés d'une redistribution équitable de la richesse en vue de la réalisation des OMD. Quatre valeurs cardinales seront promues par cette vision, à savoir : un État de droit, un système de gouvernance décentralisé et une démocratie pluraliste et égalitaire ayant pour référence fondamentale l'homme façonné par la culture et modelé par une éducation libératrice. Cette dernière doit produire des citoyens libres, capables d'innover, de penser par eux-mêmes et de transformer leur cadre de vie par l'entreprise des actions nécessaires pour leurs développements individuels et collectifs, et préparés à diriger le pays dans le souci majeur du bien communautaire. L'objectif est de hisser la RDC au niveau de développement humain des pays intermédiaires et de converger vers les objectifs du millénaire.

La stratégie adoptée par le Gouvernement s'adresse à cinq groupes de problèmes recensés par la population lors des consultations participatives auprès des communautés de base et le diagnostic posé sur la pauvreté monétaire pour légitimer le DSCRCP dans la perspective d'atteindre les OMD.

Elle s'appuie sur cinq piliers importants : (i) promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix par le renforcement des institutions ; (ii) consolider la stabilité macroéconomique et la croissance ; (iii) améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité ; (iv) combattre le VIH/SIDA et (v) appuyer la dynamique communautaire. Les stratégies de réduction de la pauvreté monétaire et humaine s'appuient sur une croissance économique forte et équitable d'une part, et sur la vision 26/25, dont la réalisation s'étale sur une génération de 25 ans, d'autre part. Cette croissance est fortement dépendante des conditions de paix et de sécurité et de la bonne gouvernance. La réduction de la pauvreté passerait par la redistribution équitable de cette croissance, conditionnée par des réformes politiques, institutionnelles et sectorielles destinées à renforcer la transparence et la décentralisation, à améliorer l'accès aux services sociaux de base, à réduire la vulnérabilité et à combattre le VIH/SIDA. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du DSCRCP nécessitent l'élaboration et la mise en place d'un cadre et des structures institutionnelles appropriées.

À ce titre et à court terme, un accent sera mis particulièrement sur le renforcement des capacités de différents acteurs dans le domaine de l'analyse de la pauvreté, de la planification, du financement et de la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires de réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de la stratégie sera appliquée à travers un système de suivi-évaluation

participatif organisé comme suit : (i) le suivi de l'exécution de la stratégie ; (ii) le suivi des indicateurs de la pauvreté, et (iii) l'évaluation de l'impact des politiques de la stratégie.

L'ambiguïté du DSCRП réside en ceci : alors que la recherche scientifique et technologique constitue une stratégie transversale dans l'analyse et la résolution de tous les groupes de problèmes diagnostiqués comme facteur à la base de la pauvreté en RDC, paradoxalement, la recherche ne constitue ni un axe stratégique, ni un des piliers du DSCRП.

Au contraire, il n'est qu'un volet du Pilier 3 : Améliorer l'accès aux Services sociaux et réduire la vulnérabilité.

Culture, science et accès à la technologie universelle

La vision du Gouvernement dans ce secteur consiste à : (i) instaurer une culture citoyenne et démocratique visant le bien-être collectif et se traduisant par la recherche de l'intérêt général, socle du développement durable ; (ii) garantir la liberté d'expression suscitant une bonne gouvernance qui favorise la mobilisation sociale autour des objectifs de développement en vue d'assurer l'essor de la démocratie pour une large participation de la population à la gestion de la chose publique ; (iii) réaliser une couverture totale du pays par les services de base des télécommunications et des postes appuyés par une industrie performante des services nouveaux, particulièrement par la vulgarisation de l'Internet dans les écoles et les universités et (iv) exploiter les technologies appropriées et les externalités positives de la mondialisation en vue de faire face aux enjeux de la réduction de la pauvreté.

Le Gouvernement mettra l'accent sur la mise en place d'un environnement propice à la valorisation de la musique et de l'art congolais ainsi qu'à la promotion de la science et de la technologie comme socle et vecteur d'un développement durable.

À cet effet les axes stratégiques ci-après sont définis : (i) pourvoir les secteurs de Culture, Science et Technologie, Presse et Information ainsi que les Postes et Télécommunications d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte de développement sociopolitique du pays ; (ii) étendre le réseau national des services de base et (iii) supprimer la mentalité et les coutumes rétrogrades sur l'image de la femme ; (iv) protéger les droits intellectuels et d'auteurs et mettre en place un partenariat actif avec le secteur privé, les organisations de la société civile ainsi que la communauté internationale ; (v) mettre en place des infrastructures nécessaires au développement de la recherche, à l'expression et à l'expansion du secteur musical et (vi) soutenir financièrement et techniquement les chercheurs, les artistes et les musiciens.

Comme on peut le noter à travers les éléments dessus, même s'il est affirmé (paragraphe 369, p. 87) que « Le Gouvernement mettra l'accent sur la mise en place d'un environnement propice à la promotion de la science et de la technologie comme socle et vecteur d'un développement durable », les stratégies de mise en œuvre de cette profession de foi ne correspondent pas à l'objectif proclamé.

Cela repose le problème de la place réelle de la recherche scientifique et technologique dans la planification du développement national. Le budget modique de moins de 1% affecté au secteur lève toute équivoque à ce sujet.

Pour lever toute équivoque, nous avons cherché à connaître les sources de financement de quelques activités scientifiques et technologiques dont les résultats sont déterminants dans la reconstruction de la République Démocratique du Congo post-conflit. L'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS 2), appelée aussi Enquête Nationale sur la situation des Enfants et des Femmes, menée en 2001 sur l'ensemble du territoire congolais, a coûté un million de dollars. Elle a été financée par l'UNICEF et l'USAID. L'Enquête nationale sur la perception de la

pauvreté par les Congolais (2003), appelée aussi consultation communautaire sur le profil de la pauvreté, s'est déroulée dans les 11 provinces de la RDC. La partie collecte des données a coûté trois millions de dollars américains.

N.B. Les données de cette enquête ont servi à l'élaboration du Document de la Stratégie de la Croissance et de Réduction de la pauvreté (le plan directeur du Gouvernement et des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans le cadre de la reconstruction du pays). Cette enquête a été financée par la Banque mondiale. L'enquête sur les enfants-soldats (2005), pour asseoir sur des données scientifiques la réinsertion sociale de ces jeunes après leur démobilisation, a coûté 95.000 dollars US. Elle a duré une année. Cette somme a couvert : les honoraires des consultants ; les frais d'enquête sur le terrain (Mbandaka) ; les frais d'analyse des données, les indemnités des rédacteurs du rapport final. Cette enquête a été intégralement financée par l'organisme américain Social Science Council. L'Evaluation environnementale et sociale du projet d'urgence d'appui à l'amélioration des conditions de vie menée par le groupe Buursink (International Consultants In Environment Management)(coût inconnu) a été financée par la Banque mondiale.

Le 1^{er} Colloque International sur la Problématique de l'eau en RDC (Kinshasa, 8-12 mai 2007), sur le thème de la « Gestion durable de la Ressource *eau* du Bassin du Fleuve Congo : gestion intégrée, sciences, jeux et enjeux géostratégiques au 21^e siècle », a été co-financée par le PNUD, l'Union Européenne, la Coopération belge et la REGIDESO. Les partenaires extérieurs de la RDC ont apporté 70.000 dollars US. Le Ministère de l'Environnement congolais n'a pas pu honorer son engagement de 90.000 dollars U.S. L'Enquête Démographique de Santé (EDS – Congo, 2007), dont le rapport a été présenté au public la semaine passée, a coûté globalement : 2687500 dollars américains répartis de la façon suivante :

- CBS : 40.000 \$
- DFID : 800.000 \$
- USAID : 860.875 \$
- FNUAP: 300.000 \$
- PNMLS: 150.000 \$
- PARSS: 100.000 \$

Le projet d'Analyse sur les élections en RDC (en cours) a été financé par le PNUD, et a déjà coûté 68.080\$US à la phase actuelle de rédaction du premier draft. Dans le même ordre d'idées, nous avons été très frappé de constater que sept publications sur les questions de brûlante actualité qui concernent la RDC, au-delà des rapports d'enquête signalés ci-dessus, ont aussi été éditées par des institutions privées étrangères.

1. Actes du Colloque sur « La Décentralisation : Obstacles à l'organisation du pouvoir local et de l'administration locale dans la R.D.Congo post-conflit » publiés par l'Institut des Stratégies pour le Développement Durable (2005) avec l'appui financier de la Fondation allemande Hanns Seidel.
2. Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo, publié par le Centre d'Etudes pour l'Action sociale – CEPAS – Kinshasa (Centre Catholique) avec l'appui financier du PNUD et de la coopération française.
3. La République Démocratique du Congo : Une Démocratisation au Bout du Fusil, publié par la Fondation allemande Konrad Adenauer en 2006.
4. Le processus électoral 2006 en République Démocratique du Congo – Perception de la population publié par la Fondation allemande Konrad Adenauer (s.d.)
5. Rapport d'observation des élections présidentielles, législatives et provinciales en République Démocratique du Congo publié par le Cadre de concertation de la Société

civile pour l'observation des élections C.D.C.E. avec le financement de 15 organismes dont Oxfam, DFID, NDI, IFES, BTC, CCFD, Diakonia, Christian aid, etc.

6. "Constitution de la III^e République le plus dur reste à faire" publié dans le n° 406 de la Revue Catholique Congo-Afrique de juin-juillet-août 2006.
7. "Analyse des résultats du Second tour de l'élection présidentielle" publié dans le N°411 du Congo-Afrique de janvier 2007 (CEPAS).
8. Interaction entre corruption et pauvreté en République Démocratique du Congo : cas des taxis et taxis-bus et des agents des Régies financières, publié par l'Observatoire du Développement Humain et Social (ODHS) de l'Université de Kinshasa, avec le concours financier du Conseil Inter Universitaire Francophone de Belgique (C/UF).

Problèmes de gestion de l'Information scientifique et technique en RDC

Pour cerner les problèmes que pose la gestion de l'IST dans la société congolaise, on peut partir de différents aspects de la définition de l'IST que Madjid Dahmane a donné :

- le niveau institutionnel ;
- les politiques nationales ;
- la connaissance scientifique et technique ou documentation spécialisée ;
- l'édition scientifique ou édition littéraire grise ;
- la bibliographie scientifique ou spécialisée, l'information utile (stratégique) ;
- les TIC ou la documentation informatisée.

Comme nous l'avons déjà noté au départ, seule une enquête nationale nous permettra de disposer des données suffisamment fiables sur ces différents aspects. Dans ce point, nous allons vous présenter des repères qui peuvent nourrir la réflexion et orienter l'enquête.

Ceci étant dit, toute bonne gestion commence par la planification. Lors du II^e congrès constitutif de l'Union Panafricaine de la Science et de la Technologie (UPST), qui s'est tenu à Accra du 29 janvier au 2 février 1990, les 400 participants ont insisté dans leur Déclaration sur la nécessité pour tous les États africains de préparer des Plans nationaux de Science et de Technologie en tant que composantes des Plans Nationaux de Développement et des efforts soutenus, pour veiller à leur mise en application (UPST, 1990 :6).

Au point 3, nous avons vu que le DSCR, qui est le plan directeur de développement de la RDC pour les vingt-cinq prochaines années, n'est pas assorti d'un plan national de Science et de Technologie.

C'est le premier problème de gestion de l'IST en RDC. Cette situation, qui date peut-être de l'indépendance, a des implications néfastes tant dans le processus de prise des décisions de politique interne qu'en matière de coopération économique internationale. Sans banque des données d'information scientifique et technique, le pays est à la merci de l'ex-métropole et des partenaires bilatéraux et multilatéraux qui financent les études stratégiques en matière de ressources naturelles, population, santé, infrastructures ou environnement.

Le litige frontalier à Kahemba (Bandundu/Angola) et le contentieux du pétrole du lac Albert avec l'Ouganda ne sont que deux épisodes qui montrent l'absence de maîtrise par l'État des informations stratégiques. À chaque fois, le Gouvernement de la République doit se référer aux archives coloniales de l'ex-métropole. Pourtant, pour le pétrole de Rutshuru et de l'Ituri, la prospection a été menée par la Société Japan National Oil Company pour le compte de Pétrozaïre à l'époque (cf. cartes en annexe). Toutes les données ad hoc devraient être disponibles si nos archives techniques étaient bien tenues.

Dans le domaine des investissements miniers, l'article de John Miller de Wall Street Journal ci-dessous nous apporte un autre éclairage sur la gestion de l'information scientifique et technique en RDC.

Matières premières : prospection minière dans ... les caves d'un musée.

Au Musée royal de l'Afrique centrale, à Bruxelles, les experts miniers peuvent étudier de vieilles cartes géologiques du Congo. Pendant des années, le géologue Johan Lavreau a tranquillement veillé sur des monceaux de cailloux, de cartes et de vieux papiers africains, précieusement conservés dans les sous-sols du Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren, dans la banlieue de Bruxelles. C'était un travail solitaire, rarement troublé par la visite d'étudiants ou de chercheurs. Aujourd'hui, on se bouscule pour voir ses archives. Les grandes compagnies minières espèrent y trouver des informations sur les vastes réserves du Congo-Kinshasa en cuivre, cobalt, or, étain et autres richesses.

Dernièrement, Johan Lavreau, qui dirige le département de géologie et de minéralogie de l'Institut de recherche de musée, a reçu la visite de l'Australien BHP Billiton, du Sud-Africain De Beers et du Français Areva, tous attirés par l'envolée des prix des matières premières. "J'imagine que nous devons commencer à penser comme une entreprise", commente-t-il avec une pointe de mélancolie. Pour les groupes miniers, il est beaucoup plus simple de prospecter dans un sous-sol en Belgique, et les informations ainsi recueillies sont bien meilleures que celles fournies par des radars ou des sonars hautement sophistiqués. Rien, semble-t-il, ne peut remplacer le travail de terrain à l'ancienne. « La cartographie était alors plus précise et plus détaillée », explique David Ovadia, responsable du département international du Service géologique britannique (BGS) : « Aujourd'hui, il faudrait monter une véritable opération militaire pour obtenir les renseignements que recueillait en une vie un géologue à cheval à l'époque coloniale ».

Le BGS, propriétaire de vieilles cartes de l'Afghanistan ou de la Zambie, réalise la moitié de ses 106 millions de dollars de chiffre d'affaire annuel grâce à ce genre de consultations. À Orléans, le Bureau de recherches géologiques et minières, qui gère les archives d'anciennes colonies françaises comme l'Algérie ou le Laos, fait naître lui aussi un grand intérêt. "Ils ont tous commencé à frapper à notre porte il y a dix-huit mois", se souvient Marielle Arregros, historienne cartographe. Le géant anglo-australien Rio Tinto est ainsi devenu un client régulier.

Peu de pays éveillent toutefois autant d'intérêt que la République Démocratique du Congo, depuis longtemps considérée comme la plus grande réserve mondiale de minerais. Aujourd'hui, prospecter sérieusement sur place est à la fois très cher et très dangereux. Le pays sort à peine d'une sanglante guerre civile et les milices armées patrouillent toujours le bush. Consulter les documents de Johan Lavreau ne coûte en revanche que 250 euros par jour.

Cette exploitation commerciale des archives de Bruxelles, qui appartiennent au gouvernement belge, est plutôt mal vue à Kinshasa. « Il est légitime de se demander pourquoi elles ne sont pas ici », souligne Valentin Kanda Nkula, directeur du Service national de géologie. « Il serait juste que l'on partage les bénéfices ». Le Congo possédait autrefois des copies de ces archives, mais la plupart ont été perdues, pillées ou détruites. En outre, ajoute Johan Lavreau, le pays a réduit en miettes ses échantillons de roches pour en faire du gravier de parking.

Les groupes miniers peuvent remercier Léopold II (qui a contrôlé le Congo jusqu'en 1908) pour les trésors préservés à Tervuren. Le monarque avait envoyé des enquêteurs – et leurs esclaves – arpenter tout le territoire pour cartographier le pays à la main. Leurs successeurs ont lavé des millions d'échantillons de sol et recueilli des millions de fragments de roches.

En 1940, le gouvernement colonial de Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) a ordonné aux entreprises minières privées de lui transmettre leurs propres dossiers afin d'aider les Alliés à

trouver des matières premières pouvant contribuer à l'effort de guerre. Après la guerre, des caisses de cailloux et de documents ont été transférées au musée de Léopold, construit en 1898 pour célébrer les vertus de la colonisation.

Depuis des années, les archives africaines de la Belgique aident les compagnies minières à trouver les bons filons. En 1997, la société australienne Anvil Mining voulait prospecter dans le sud-est du Congo, où des Belges avaient exploité des mines de cuivre après 1910. Anvil a alors demandé l'aide du musée pour analyser ses cartes satellite. « Nous avons superposé une carte géologique de 1953 – elle-même élaborée d'après des archives plus anciennes – sur une vue satellite pour avoir une image complète », explique Johan Lavreau. Avec un investissement de seulement 6 millions de dollars, dont une petite partie au profit du musée, Anvil a pu commencer à extraire du cuivre en 2002. Au final, ce projet devrait générer un profit de 19 millions de dollars.

Les archives peuvent aussi éviter de mauvais investissements. Il y a deux ans, BHP Billiton pensait qu'il y avait suffisamment de bauxite (utilisée pour produire de l'aluminium) près de la côte Atlantique du Congo pour y ouvrir une nouvelle mine. Le groupe a alors fait appel à Guy Franceschi, un consultant géologue belge, qui a suggérer de visiter le musée. Les représentants du groupe australien ont pu y consulter une carte de 1950, un document couvert d'une trame où chaque intersection, tous les 200 mètres, représente un puits percé par les ingénieurs belges pour collecter des échantillons, qui sont également conservés au musée. Après trois semaines d'analyses, BHP a conclu que les ressources en bauxite étaient insuffisantes. Au total, le groupe a déboursé 7.756 euros. "Si nous avions dû refaire tous les échantillonnages, ça nous aurait coûté extrêmement cher en temps et en argent", souligne Harri Illtud, porte-parole de BHP Billiton. Aujourd'hui, le seul regret de Johan Lavreau est de ne plus avoir le temps d'errer, solitaire, au milieu de ses roches et de ses papiers. « De nos jours, constate-t-il, les gens n'ont du temps que pour chercher de l'argent¹. »

La polémique sur les effectifs de l'électorat congolais lors des élections présidentielles, législatives, provinciales et sénatoriales constitue une autre illustration des conséquences de l'information scientifique d'utilité publique non maîtrisée. En effet, après l'Accord de paix de Sun City et l'installation des institutions de la Transition, une course de vitesse était engagée pour l'organisation d'élections libres, indépendantes et transparentes. Mais l'État congolais ne disposait pas de statistiques sur l'électorat congolais. D'où le débat national sur l'organisation d'un recensement scientifique de la population afin d'actualiser les données démographiques recueillies lors du dernier recensement scientifique de 1984. Les experts consultés à ce sujet ont répondu qu'une enquête de cette nature ne pouvait s'organiser en moins de quatorze mois et exigeait que le pays soit complètement pacifié. D'où le choix d'organiser un recensement exclusif des électeurs, à travers l'opération du recensement électoral. En l'absence de données fiables, le pouvoir organisateur a travaillé sur la base des projections fondées sur le recensement de 1984 (voir tableaux en annexe de l'Institut National de Statistique). Ces données ont été réajustées en tenant compte du taux de croissance démographique annuel de la RDC de 3,2%. Le chiffre obtenu a été croisé avec les statistiques des recensements administratifs, des registres de baptêmes des paroisses chrétiennes, ainsi qu'avec les données recueillies par le Programme Élargi de Vaccination (PEV) qui vaccine régulièrement des enfants âgés de 0 à 5 ans. Toutes ces opérations ont donné des effectifs supposés de 26 à 28 millions d'électeurs avancés pendant la période électorale. Naturellement, cette façon de procéder a suscité des suspicions de la part des partis comme l'UDPS et de l'opinion publique. Cette suspicion va alimenter le contentieux lors

¹ John W. MILLER. Extrait The Wall Street Journal publié par Le Potentiel du 28 avril 2007

du découpage des circonscriptions électorales, l'attribution des sièges par circonscription et lors des dépouillements des votes et de la proclamation des résultats. Bref, l'absence de données démographiques fiables a failli mettre en danger la paix civile et l'unité même de la RDC. Néanmoins, il faut reconnaître objectivement que l'absence des données fiables n'a pas été la seule en cause. La politique de communication a constitué un des graves problèmes de gestion de l'IST en la matière. À notre humble avis, le pouvoir organisateur des élections aurait dû associer les experts de l'Institut National de la Statistique et du Département de Démographie de l'Université de Kinshasa pour expliquer à la population et aux partis politiques comment ils allaient procéder, à défaut des recensements en 1994 et 2004, pour résoudre le problème urgent des effectifs de l'électorat.

La communication de l'IST aux publics spécialisés et au grand public constitue un des problèmes graves de gestion de l'information en RDC. Dans le cas de notification du virus d'Ebola à Mweka (Kasaï Occidental) à la communauté scientifique et à l'opinion nationale, c'est le système d'éveil sanitaire (la surveillance épidémiologique du pays) qui était en panne. Bref, c'est la recherche bio-médicale et le Ministère de la Santé publique qui ont dysfonctionné. L'intervention de BASICS Atlanta, de l'OMS, de l'Institut Léopold d'Anvers et de l'INSERM de Franceville a sauvé la RDC de cette catastrophe sanitaire. Généralement, le principe de vases communicants ne fonctionne pas entre les institutions scientifiques et les autres publics (spécialisés, les décideurs, la population...). À ce niveau, pour s'en rendre compte, il faut revenir au schéma de Meyriat sur les interactions entre disciplines et essayer de dégager les domaines de convergence entre différents instituts de recherche congolais.

On se rend compte que les sciences de la vie concernent : l'INRB, l'ICCN, le CRSN, le CRAA, l'IRSS, l'INERA, le CRH-Uvira, le CGEA, etc. Les sciences de la matière constituent l'objet des recherches du CGEA, CRGM, METTELSAT, etc. L'économie intéresse le CRESH, l'INERA, l'INS, le CRIDE, l'INMC, le CRESAT, etc.

D'où la question que nous nous sommes posé : de quel canal de communication disposent ces institutions pour communiquer les rapports de leurs observations ou pour publier les résultats de leurs recherches ? Quelle est la périodicité de leurs revues scientifiques par exemple ? Les centres et instituts de recherche disposent-ils d'un site web ?

Notre petit sondage nous a montré que seul l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) dispose d'un site web opérationnel. Notons que l'ICCN bénéficie entre autres des appuis du World Wild Fund et de la coopération allemande et belge.

Le Centre de Recherches Géologiques et Minières dispose d'un site web mais logé et géré par le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (Belgique), avec lequel il a un accord de partenariat.

Lors du Colloque international sur l'eau du Bassin du Fleuve Congo, le CRGM avait ouvert un site à cet effet, qu'il n'a pas été en mesure de maintenir par manque de moyens financiers.

Selon les normes scientifiques en la matière, le comité scientifique du Colloque a produit immédiatement le Rapport des résumés des communications. Ce rapport est actuellement en exemplaire unique. Il ne peut être imprimé et diffusé auprès des lecteurs pour les mêmes raisons. Seuls les lecteurs du monde entier qui ont consulté le site web pendant le colloque réagissent sur cette activité scientifique.

Sur le plan interne, on observe peu de réactions, à partir des informations diffusées sur le site web. Ce qui confirme le diagnostic établi par Dominique Mweze (2007 :8-9) concernant la fracture numérique de la société congolaise par rapport aux pays du Nord.

Lorsqu'on observe l'accès réel aux TIC en RDC, le constat est amer et pousse au pessimisme : les préalables ne sont pas garantis. Passons-les en revue :

1. Inexistence d'une *cyberstratégie* ou d'une politique des TICS ;
2. Absence des données fiables sur l'usage ou l'appropriation des TICS ;
3. Une infrastructure de base des TIC obsolète ; réseau électrique et réseaux câblés défectueux, instables et insuffisants ;
4. Très faible télédensité ;
5. Parc informatique insuffisant par rapport à la population ;
6. Une législation et un cadre réglementaire approximatifs et déphasés (inadaptés) ;
7. Un taux faible de compétences techniques de haut niveau ;
8. Un taux élevé d'analphabètes numériques et un faible taux de pénétration des connaissances des TIC dans les programmes scolaires et dans les programmes de formation continue ; très peu d'écoles d'informatique ou de télécommunication fiables ;
9. Forte disparité urbaine/rurale en matière d'usage des TIC ;
10. Coût exorbitant des services et des matériels informatiques et des télécommunications par rapport aux revenus ;
11. Faible intégration des TIC pour la résolution des problèmes de développement ;
12. Enclavement numérique sur le plan national et international : absence d'un réseau national et manque de volonté politique pour se brancher sur le réseau continental ;
13. Faible taux de coopération bilatérale et multilatérale, régionale, sous-régionale et continentale pour le renforcement de l'intégration des TIC dans l'économie et l'éducation nationales.
14. Contenus et langues d'usage des TIC extravertis ; la création des contenus locaux pertinents et des logiciels « *made in RDC* » devraient constituer une priorité ;
15. Faible taux d'intégration des TIC dans l'administration et dans les entreprises aussi bien publiques que privées ; absence d'un cybergouvernement où les administrations devraient utiliser les TIC pour renforcer la transparence, la responsabilité, l'efficacité au niveau local et au niveau national ; les TIC devraient l'aider à améliorer la gestion des ressources des biens sur le plan financier, humain et public ;
16. Faible taux des sites web pour les institutions et faible exploitation des services Internet dans le chef du grand public ;
17. Faible taux des ONG qui oeuvrent dans les domaines des TICS et qui pourraient accompagner les efforts du gouvernement ;
18. Faible taux des productions scientifiques sur les TIC : peu d'articles, d'ouvrages en dur ou en ligne écrits par les nationaux.
19. Faible connectivité entre les universités, les centres de recherches et leurs bibliothèques ;
20. Faible consommation des supports numériques off-line à contenu scientifique ou de culture générale ; parallèlement, forte consommation des informations à faible contenu ou impertinentes.

Quant aux revues scientifiques, la situation se présente de la façon suivante dans les centres et instituts que nous avons sondés :

- L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) publie la Revue Léopard. Son dernier numéro est paru en 2006. Un petit sondage auprès des chercheurs de la Faculté d'Agronomie et de la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa m'a confirmé que la revue circule auprès des publics spécialisés. Mais si une revue périodique n'a pas paru depuis deux ans, cela montre qu'il existe tout de même des problèmes que nous ne maîtrisons pas.

- Le Centre de Recherches Géologiques et Minières publie le Bulletin du Centre de Recherches géologiques et minières. Son dernier numéro spécial vol. V Tome I est paru en 2004.

Le Directeur scientifique m'a confié que la matière pour le prochain numéro est déjà complète.

Nous observons seulement qu'une revue biannuelle n'est pas paru depuis 2004. Et ce numéro spécial de 2004 a été publié après des années d'interruption de la parution. Le dernier numéro n'a été diffusé qu'au Département des Sciences de la Terre de l'UNIKIN (Université de Kinshasa) dont la plupart des auteurs font partie.

Même le CEDESURK qui se trouve dans la même enceinte que le CRGM n'a pas d'exemplaire de ce dernier numéro.

- Le Centre de Recherches en Sciences Appliquées et Technologiques publie la *Revue des Sciences Appliquées et Technologiques*. Son dernier numéro vol. 1, n° 01, remonte à octobre 1999.

Le Directeur du Centre m'a remis la table des matières du prochain numéro en souffrance. Il faut signaler que le responsable du département des publications ne garde qu'un seul exemplaire du numéro de 1999.

Depuis plus de trois ans, le CRSAT n'a pas reçu de frais de fonctionnement.

- Le Centre de Recherches en Sciences Humaines publiait régulièrement une Revue unique pour tous les départements qui fonctionnent en son sein depuis 1982.

Depuis 1989, chaque département est devenu autonome sur le plan des publications et produisait ses Cahiers.

C'est en 2005 qu'un dernier numéro a paru. Chaque section disposait des articles prêts pour les prochains numéros.

On peut noter tout de même que le CRSH n'a pas été associé à la conduite de grandes enquêtes démographiques ou à l'analyse des élections financées par les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Au Centre d'Études Politiques, où je suis directeur de recherches, comme à l'Institut des Stratégies pour le Développement Durable, nous n'avons jamais vu une publication du CRSH ces dernières années.

Le Chef de Département des Sciences politiques de l'Université de Kinshasa me confirme la même observation.

Il faut signaler le cas intéressant de l'Institut National de la Statistique. À l'époque du projet UNDTCD PROJETS ZAI/83/019 ET ZAI/88/P03 l'INS avait une activité scientifique intense et plusieurs publications. L'INS publiait entre autres *Notes de conjoncture* jusqu'en 1989. Ce bulletin s'est retrouvé à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) de l'Université de Kinshasa. *Notes de conjoncture* de l'IRES était diffusé seulement auprès des abonnés. Le Bulletin était financé par le Conseil Interuniversitaire Néerlandophone de Belgique (VLIR). Depuis 2006, *Notes de conjoncture* a cessé de paraître faute d'articles.

Enfin, il faut noter qu'il n'existe pas en RDC d'instance qui répertorie, sous forme d'une bibliographie ou d'une bibliographie des bibliographies, toutes les publications scientifiques et techniques.

Parce que l'enquête à proprement parler n'est pas encore menée, on peut dire en matière de gestion de l'Information Scientifique et Technique, que tout se passe comme si la société congolaise ne disposait pas d'une superstructure technoscientifique capable de prendre en charge

la planification et la gestion du développement industriel et socio-économique du pays, en partant des acquis culturels propres du peuple congolais et des emprunts opérés chez d'autres peuples plus avancés sur le plan scientifique et technologiques.

Mettre en place en RDC une structure qui peut contribuer à organiser une véritable communauté scientifique et technologique, c'est le plus grand défi de la gestion scientifique de l'IST et de l'appropriation de la technoscience dans le contexte de la mondialisation.

Notes Bibliographique

Adan AKELE & D. Sita AKEB – *Nous avons une nouvelle constitution... Donnons-lui le cadre législatif et réglementaire nécessaire à son effectivité et à son efficience !...* In : Congo-Afrique, CEPAS, n°406, juin-juillet-août 2006, pp. 207-241

BUURSINK – *Evaluation environnementale et sociale du projet d'urgence d'appui à l'amélioration des conditions de vie.* In : UCOP, 2005 (6 cahiers)

C.G.R.M. – *Programme et Résumés des communications du Ier colloque International sur la problématique de l'eau en RDC.* Kinshasa, 8 – 12 mai 2007

C.R.G.M. – *Bulletin du centre de Recherche géologique et minière, Vol. V, tome 1, 2004*

C.R.S.A.T – *Revue des Sciences Appliquées et Technologie, Vol. 1, n°01, octobre 1999*

L. de SAINT MOULIN & J.L. KALOMBO Tshibanda – *Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo.* CEPAS, 2005

L. de SAINT MOULIN – *Analyse des résultats du second tour de l'élection présidentielle,* In : Congo – Afrique, CEPAS, n°411, janvier 2007

R. ESTIVALS, (éd) – *Les sciences de l'écrit. Encyclopédie internationale de Bibliologie (R et Z), 1993*

Aid EURON – *Gestion du cycle de projet (GCP),* St, S.d.

INS – *Recensement scientifique de la population 1984 – Projection Démographique, Zaïre et Régions 1984 – 2000,* Kinshasa, 1993

IRES – *Cahier économique et sociaux,* Presses de l'université de Kinshasa, vol XXVI, n°1 – 3, Décembre 2004

ISDD – *Actes du colloque sur la Décentralisation : obstacle à l'organisation du pouvoir local de l'administration locale dans la RDC post conflit*

Matungila KIBANDA – *L'enjeu du débat sur la problématique de la philosophie Africaine : rationalité et rationalité, la formulation d'une nouvelle épistémologie du développement.* In : Philosophie africaine : rationalité et rationalité, Actes de la XIVe semaine philosophique de Kinshasa (du 24 au 30 avril 1994), 1996, pp. 395 – 408

Le processus électoral 2006 en République Démocratique du Congo, perception de la population, Kinshasa, Konrad Adenauer, s.d.

Mantuba MABIALA ; P. Hanf NGONDE & T.B. SCHLEE (éd.) – *La République Démocratique du Congo : Une démocratisation au bout du fusil,* Konrad Adenauer, 2006

Jean-Pierre MANUANUA – *Lecteurs et lectures au CEDESURK (2002 – 2006).* In : Schéma et Schématisation, n°66, 2007

Jean-Pierre MANUANUA – *L'œuvre bibliographique coloniale belge au Congo 1879 à 1960 : Interprétation bibliologique,* dissertation doctorale défendue à l'IFASIC en 2005, inédit. (3 volumes)

Rigobert MINANI Bihuzo (éd.) – *Rapport d'observation des élections Présidentielles, législatives et provinciales en République Démocratique du Congo*, cadre de concertation de la société civile pour l'observation des élections C.D.C.E., s.d.

Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique – *Actes des États généraux de la recherche scientifique et technologique*. Kinshasa, 2005

D. Mweze Nkingi CHIRHULWIRE – *Fracture numérique entre le Nord et le Sud et situation des technologies de l'information et de la communication en RDC. Bilan et perspective*, Communication au séminaire de l'ISDD de Kinshasa sur la vulgarisation de NEPAD, juin 2007, 9p

R.D.C. Ministère du Plan – *Document de la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*, 2006

UNICEF RDC – *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes mics2/2001 : Rapport d'analyse*. Kinshasa, 2002

UNICEF Kinshasa – *Analyse de la situation des enfants et des femmes (ASEF)*, 2003

UPST, *Nouvelles de l'UPST*, Brazzaville, n°4, 1990

B. VERHAEGEN – *L'enseignement universitaire au Zaïre. De Lovanium à l'Unaza*, 1958 – 1978, Harmattan, 1978